

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID: 063-216301937-20240621-DEC\_21\_2024-AR

N/REF JMP 2024.378

Ville de

## **DECISION Nº 21/2024**

Prise en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

OBJET – Préparation, passation, exécution et règlement des marchés, contrats et accords-cadres, d'un montant inférieur à un seuil fixé à 214 000 € H.T., et avenants n'entraînant pas une augmentation du contrat initial supérieure à 5 %

## Le Maire de la Commune de LEMPDES

 VU la nécessité de prévoir un contrat de maintenance pour divers copieurs de marque RICOH installés sur différents sites communaux;

## ◆ DECIDE ◆

Article 1 Un contrat de maintenance divers copieurs RICOH, installés sur différents sites communaux, est passé avec la société COPY CLASS, aux conditions suivantes :

Durée de 4 trimestres

Forfait nettoyage des machines avant reprise des contrats pour un montant de 240,00 € H.T. Assistance réseau, hotline et prise de contrôle à distance pour un montant de 15,00 € H.T. par trimestre

| Modèles                                | Sites                                 | Forfait trimestriel H.T.                  | Coût copie<br>supplémentaire H.T. |
|--|---------------------------------------|---|-----------------------------------|
| RICOH MP4054<br>(n° série G175R350940) | Ecole Elémentaire Les<br>Vaugondières | 105,00 € / 15 000 copies<br>noir et blanc | 0,007 €                           |
| RICOH MP4054<br>(n° série G175R950202) | Ecole de Musique                      | 63,00 € / 9 000 copies noir<br>et blanc   | 0,007 €                           |
| RICOH MP4054<br>(n° série G175R350880) | Complexe Sportif                      | 38,50 € / 5 500 copies noir<br>et blanc   | 0,007 €                           |

Article 2 Un exemplaire de la présente décision sera transmis à Monsieur le Préfet du Puy de Dôme.

Fait à Lempdes, le 21 juin 2024

Le Maire

Henri GISSELBRECHT